



SOMMAIRE

ACTUALITÉS 2

SPECTACLE 4

SPORTS 6

PHOTO D'ARCHIVES ROGERIO BARBOSA

QUEBECOR

claque la porte du CONSEIL DE PRESSE

L'empire de presse ne tolère plus d'être blâmé

Après avoir annoncé son retrait de la Presse Canadienne, voici que Quebecor claque la porte du Conseil de presse du Québec, dont le rôle est pourtant de défendre le droit à une information de qualité et de gérer les plaintes du public. L'empire en veut notamment à l'organisme pour trois décisions défavorables à son endroit, rendues publiques en mai dernier.

Gabrielle Duchaine

duchaineg@ruefrontenac.com

L'entreprise de Pierre Karl Péladeau a causé tout un émoi mardi, en annonçant dans une lettre envoyée aux membres du conseil d'administration du Conseil de presse son départ imminent avec moins de 48 heures d'avis. Le groupe de presse, contre qui le nombre de plaintes citoyennes a augmenté depuis quelques années, prévoit mettre fin à sa collaboration (et à sa contribution financière de quelque 50 000\$ par année) dès mercredi.

«Au cours des dernières années, notre insatisfaction s'est accumulée. Notre tolérance a atteint ses limites lors des décisions rendues publiques par le Conseil de presse depuis le début du mois de mai dernier impliquant [nos] journaux. Celles-ci ont confirmé la faiblesse des motifs justifiant les décisions, leur caractère arbitraire et leur absence de rigueur», écrit le vice-président, journaux régionaux de la Corporation Sun Media, Charles Michaud, dans une mis-

sive au ton particulièrement dur adressée au secrétaire général de l'organe et dont Rue Frontenac a obtenue copie.

Les décisions en litige, qui ont mis la compagnie en fureur, selon une source bien informée, concernent Le Journal de Québec et Le Journal de Montréal. Le premier quotidien a été blâmé à deux reprises le mois dernier, une fois pour manque d'équilibre et pour généralisation dans une série d'articles sur les dépenses de la fonction publique dans lesquels on avait omis de donner la parole au gouvernement, la seconde pour avoir publié la photo d'un citoyen et de sa mère dans un magasin à la une du journal sans avoir obtenu leur autorisation.

Son pendant montréalais s'est plutôt fait reprocher d'avoir publié un reportage «partial et incomplet» du cadre-journaliste Sébastien Ménard sur l'implantation d'une mine à Malartic en omettant de rapporter l'important courant d'opposition de citoyens au projet aurifère de la compagnie Osisko.

Menaces de représailles

Visiblement, Quebecor n'est pas d'accord avec ces verdicts. Fidèle à son habitude, l'empire contre-attaque. Non seulement il abandonne le Conseil de presse, mais il menace l'organisme à mots à peine couverts de représailles si ce dernier continue à se saisir de plaintes du public contre l'un de ses journaux.

«Nous ne reconnaitrons plus aucune juridiction du Conseil de presse pour traiter de nouvelles plaintes», prévient Charles Michaud, qui représente la corporation au CA de l'organe de surveillance. «Dans le cas où le Conseil traiterait néanmoins de telles plaintes contrairement à notre opposition, soyez avisé que les journaux de Quebecor le tiendront responsable de tous dommages et préjudices subis par ceux-ci», écrit-il.

Le groupe de presse évoque aussi le fait que le Conseil a actuellement l'autorité de réfléchir sur certains grands enjeux touchant les médias, comme le cloisonnement entre les salles de rédaction ou les dérapages de certains animateurs de radio, sans recevoir de plainte sur ces sujets, et la volonté de l'organisme de surveiller les blogues médiatiques pour justifier son départ. «Bien que le conseil ne puisse accomplir convenablement son rôle de Tribunal d'honneur, suite en page 2

EN MANCHETTES

Actualité | Construction

Yvon Laprade

Des négos en dents de scie

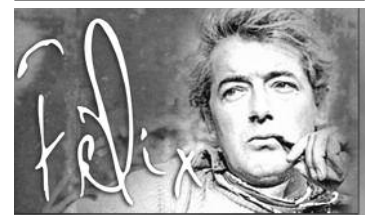
Les cinq syndicats de l'Alliance s'impatientent d'en venir à une entente négociée avec les associations patronales de l'industrie ...

À LIRE EN PAGE 2

Spectacles | Cinéma

Maxime Demers

Jean-Claude Labrecque revisite Félix Leclerc dans un documentaire



Plus de 40 ans après avoir réalisé un premier film sur Félix Leclerc, Jean-Claude Labrecque redonne...

À LIRE EN PAGE 4

Sports | Canadien

Marc de Foy

Le Canadien se débarrasse de Sergei Kostitsyn

C'est officiel : le divorce est prononcé entre le Canadien et Sergei Kostitsyn. Le jeune attaquant biélorusse, qui s'est fait davantage remarquer pour les mauvaises raisons...

À LIRE EN PAGE 6



Les cinq syndicats de l'Alliance s'impatientent d'en venir à une entente négociée avec les associations patronales de l'industrie de la construction.

Yvon Laprade

lapradey@ruefrontenac.com

«Nous vivons une négociation difficile, sans doute la plus difficile des 30 dernières années», a déclaré mardi dans un point de presse le porte-parole de l'Alliance syndicale, Donald Fortin.

Il déplore l'attitude des négociateurs patronaux qui veulent «couper

dans les salaires pour augmenter la productivité».

«Nous sommes prêts à faire des efforts, mais nous constatons que les négociations sont dans une impasse malgré la présence du médiateur», a précisé le leader syndical.

Il reconnaît qu'une entente de principe est intervenue dans le secteur génie civil et voirie. Dans les autres secteurs, cependant, on ne note aucun réel progrès.

«Ça va moins bien dans le résidentiel, où on tente de faire hausser les salaires des menuisiers. Il y a un écart de 2,50 \$ à rattraper», dit Donald Fortin.

Dans le secteur institutionnel, commercial et industriel, les syndicats tentent de démontrer que la partie patronale ne joue pas franc jeu au cours de ces négociations.

Les syndicats ont acquis le droit de faire la grève «au moment jugé opportun», mais le leader syndical se fait rassurant, pour le moment du moins.

De leur côté, les associations patronales ont déjà évoqué la possibilité de recourir au lock-out si les négociations se retrouvent dans un cul-de-sac.

Pour le moment, il n'est pas question de moyens de pression pour ralentir les travaux sur les chantiers.

Chantiers

Pour le moment, du moins, il n'est pas question de moyens de pression pour ralentir les travaux sur les chantiers avant les vacances estivales de la mi-juillet.

«Nous voulons un règlement. Nous sommes disposés à négocier. L'heure d'un règlement a sonné», insiste Donald Fortin.

Mais il ne cache pas que les mois qui passent sans convention collective privent les 150 000 travailleurs de montants substantiels.

Dans des tracts qu'elle distribuera mercredi partout au Québec, l'Alliance syndicale prétend que depuis l'expiration des conventions collectives en avril 2010, les travailleurs auraient été privés de 40 millions de dollars en augmentations de toutes sortes au cours des mois de mai et juin.

Pour chaque travailleur, la perte s'élèverait à 55 \$ par semaine.

«Et ça continue d'augmenter tous les jours. C'est pour cette raison qu'il faut que ça cesse. Vos employeurs doivent s'en mêler!», peut-on lire dans le tract de l'Alliance.

L'Alliance syndicale est formée par le Conseil provincial (International) des métiers de la construction, la CSD-Construction, la CSN-Construction, le Syndicat québécois de la construction (SQC) et la FTQ-Construction.

Rappelons que la FTQ-Construction, qui représente 43 % des travailleurs, a joint les rangs de l'Alliance il y a un mois à peine, après en avoir été exclue au cours des dernières années.

suite de la page 1

QUEBECOR CLAQUE LA PORTE DU CONSEIL DE PRESSE

il planifie des visées additionnelles», dénonce M. Michaud.

Ébranlés, le Conseil de presse et son prestigieux président, le juge à la retraite John Gomery, ont convoqué une réunion d'urgence, mardi prochain, pour discuter de la situation. Ils ont décidé de ne pas commenter l'affaire avant leur réunion. M. Gomery devait rencontrer Pierre Karl Péladeau sur le même sujet le 1^{er} juillet, mais le magnat de la presse a repoussé la discus-

sion à la mi-juillet.

Réfractaire à la critique

À la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) comme dans les médias de Pierre Karl Péladeau, on n'a pu cacher un certain désarroi mardi. «C'est symptomatique de la difficulté grandissante de Quebecor à prendre la critique», note le président du syndicat du Journal de Québec, Denis Bolduc, qui n'était pas au courant du retrait de son employeur avant que nous ne le contactions. Sans ombudsman et maintenant sans la vigilance du Conseil de presse, son

journal, comme Le Journal de Montréal, se retrouveront sans chien de garde. TVA s'est retiré du Conseil il y a plus d'un an.

«Qui va juger les plaintes contre ces médias?» s'inquiète le président de la FPJQ et journaliste au Devoir Brian Myles. «Le Conseil va les étudier quand même, mais ils vont en contester la juridiction, ajoute-t-il. C'est un très mauvais signal qu'ils envoient. Ce n'est pas en claquant la porte qu'ils vont régler les problèmes.» M. Myles craint que le retrait de l'empire n'entraîne un morcellement de la déontologie dans la profession, un manque d'unité et

des jugements à la pièce.

Pour éviter une telle situation et préserver sa légitimité, le Conseil de presse pourrait encore tenter d'interdire à Pierre Karl Péladeau de lui tourner le dos. En effet, un des articles de son règlement stipule qu'un membre «qui désire se retirer de la corporation doit donner un avis préalable dans un délai d'un an précédant le début de l'année financière». On est bien loin de la journée d'avis donnée par l'entreprise.

Le porte-parole de Quebecor, Serge Sasseville, n'a pas rappelé Rue Frontenac pour expliquer la surprenante décision de l'entreprise.



L'adolescent de 15 ans soupçonné d'avoir tué sa mère dimanche soir à Sainte-Julie a été accusé de meurtre non prémédité mardi devant le Tribunal de la jeunesse.



Durant les quelque dix minutes qu'a duré sa comparution dans la salle 1.08 du Palais de justice de Longueuil, le jeune homme, qui était vêtu simplement d'un kangourou à capuchon bleu et d'un jeans, a paru indifférent et n'a pas prononcé un seul mot.

Quand le juge Jean Gravel lui a demandé s'il avait bien compris les conditions qu'il devait respecter, il a simplement hoché la tête avant de quitter le box des accusés en jetant un coup d'œil dénué de tout sentiment vers son père, un policier de la GRC assis dans le fond de la salle.

Les avocates de l'adolescent, Me Catherine Pilon et Me Marie Blouin, ont demandé que la cause soit reportée au 16 juillet prochain, pour la forme, pour leur donner le temps de prendre connaissance de la

preuve amassée contre leur client.

Alors que le jeune homme, qui était déjà sous la responsabilité de la Direction de la protection de la jeunesse, vivait en milieu ouvert dans un centre de réadaptation de Chambly avant les événements de dimanche soir, il devra retourner au même endroit, mais sera placé en garde fermée, a expliqué en matinée à RueFrontenac.com le porte-parole des Centres jeunesse de la Montérégie, Alain Saint-Pierre.

De son côté, la procureure de la Couronne, Me Christel D'Auteuil-Jobin, a demandé que l'accusé ne communique pas avec plusieurs témoins, la plupart des jeunes comme lui, ce à quoi ont acquiescé les avocates du jeune homme, au moins jusqu'au 16 juillet.

La procureure de la Couronne n'a pas voulu dévoiler une partie de la preuve et épiloguer sur le fait que c'est une accusation de meurtre non prémédité qui a finalement été déposée contre l'adolescent. Mais mardi, des voisins ont confié aux journalistes qu'ils avaient entendu dimanche soir, vraisemblablement



Il semble par ailleurs que la victime soit morte étranglée, une information qui sera cependant confirmée par les résultats de l'analyse médico-légale.

PHOTO CATHERINE LEFEBVRE

peu de temps avant que le meurtre soit commis, le jeune homme se disputer avec sa mère chez qui il était en visite autorisée, ce qui peut laisser croire qu'il ait agi sous des pulsions émotionnelles.

«Je ne confirmerai ou n'infirmerai rien. Tout ce que je peux dire, c'est que tout ce qui s'est passé dans les heures ou les minutes précédant le drame est pertinent», s'est contenté de répondre Me D'Auteuil-Jobin.

On ignore si l'accusé, qui aurait des problèmes de toxicomanie, était ou non sous l'emprise de la drogue au moment des événements.

Il semble par ailleurs que la victime soit morte étranglée, une information qui sera cependant confirmée par les résultats de l'analyse médico-légale.

S'il est reconnu coupable de meurtre non prémédité, l'adolescent est passible d'une peine maximale de mise sous garde de sept ans. Généralement, les quatre premières années de la peine se passent en garde fermée et le condamné demeure sous surveillance durant les trois dernières années de sa sentence, selon Me D'Auteuil-Jobin.

EN DIRECT
▼
sur
votre
iPhone
ou votre
iPod Touch

TÉLÉCHARGEZ notre application



<http://ruefrontenac.os.ca/>



LABRECQUE REDONNE VIE AU POÈTE

Plus de 40 ans après avoir réalisé un premier film sur Félix Leclerc, Jean-Claude Labrecque redonne la parole au célèbre poète dans un nouveau documentaire intitulé simplement *Félix*.

Maxime Demers

demersm@ruefrontenac.com

Le vétéran cinéaste souhaitait signer un nouveau portrait de Leclerc depuis plusieurs années. C'était, dit-il, une dette qu'il avait envers lui.

«Après avoir vu le premier film, Leclerc ne se trouvait pas très drôle», relate-t-il en entrevue.

«Il se trouvait un peu triste. C'était en 1968, et il était à ce moment dans cet état d'esprit. Il venait de vivre un échec au théâtre (avec la pièce *Les Temples*) et il venait de divorcer de sa première femme. Il m'avait proposé de revenir tourner quelques séquences pour compléter le film, mais ça ne s'était malheureusement pas concrétisé. Depuis ce moment que je songe à faire un autre film sur lui.»

Dans ce magnifique film portrait, Jean-Claude Labrecque (avec l'aide de sa scénariste Pascale Bilodeau) se reprend de très belle façon en donnant littéralement la parole à Leclerc. Le narrateur du documentaire est en effet Leclerc lui-même, qui se raconte à travers des extraits audio et des entrevues d'archives glanés ici et là et mis bout à bout.

En près d'une heure, le célèbre poète et auteur-compositeur nous relate donc quelques étapes importantes de sa vie et de sa carrière : sa jeunesse au pensionnat, ses débuts comme chanteur, ses premiers spectacles à Paris, sa découverte de l'île d'Orléans où il passa les dernières années de sa vie. Jean-Claude Labrecque nous fait également découvrir un Félix Leclerc

politisé à travers un texte vibrant sur la mort de René Lévesque.

«Félix est devenu plus politisé à la fin de sa vie, rappelle Labrecque. Car il ne l'était pas tellement au début. Ce formidable discours sur René Lévesque a malheureusement été un peu oublié. On a d'ailleurs eu bien du mal à le retrouver.»

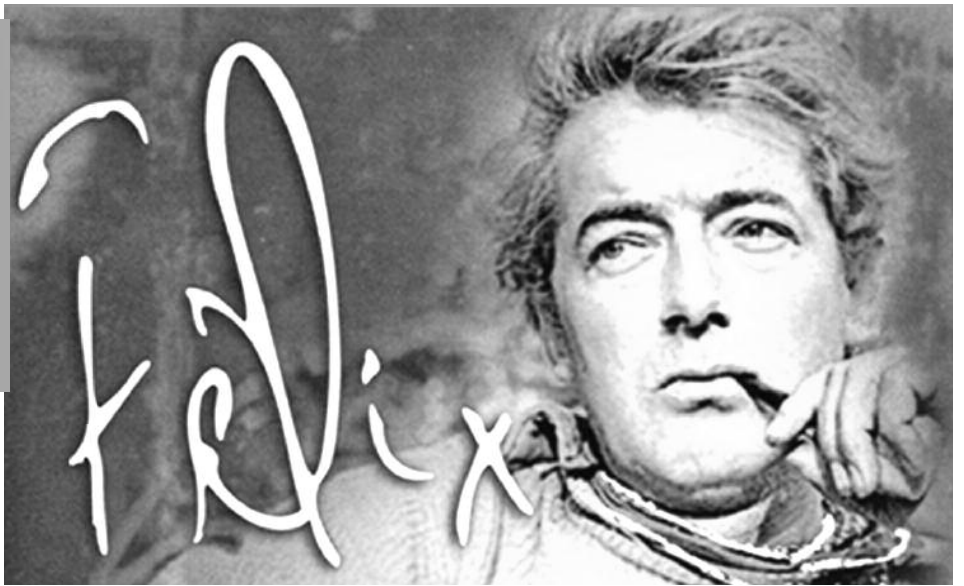
Construit à l'envers

Félix a donc, en quelque sorte, été construit à l'envers. Jean-Claude Labrecque et Pascale Bilodeau ont d'abord élaboré la bande son autour de la narration de Félix Leclerc. Le réalisateur a ensuite greffé les images au tout. Des images d'archives de l'homme, bien sûr, mais aussi des images poétiques filmées pour l'occasion, des paysages (de l'île d'Orléans, entre autres), quelques habiles reconstitutions (de son premier spectacle à Paris, notamment).

«On a construit le documentaire comme un film d'animation finalement, explique Labrecque. C'est la première fois que je travaille ainsi. Cela nous a laissé une grande liberté sur le plan de l'image. C'est formidable de pouvoir travailler de cette façon.»

Agacé par les documentaires basés sur des commentaires d'experts et peu intéressés par les œuvres de fiction retraçant la vie d'artistes, le cinéaste de plus de 50 ans de carrière (il a fait ses débuts à l'ONF en 1959), qui a, dans le passé, signé des portraits d'artistes québécois marquants (André Mathieu, Marie Uguay, Claude Léveillée), tenait à montrer le vrai Félix à l'écran.

«En montrant le vrai Leclerc qui nous parle, on ne ment pas, souligne-t-il. Et Leclerc est tellement lui-même



un bon conteur qu'on n'a pas besoin d'en rajouter.»

Jean-Claude Labrecque avait donc rencontré Félix Leclerc à la fin des années 1960, dans le cadre d'une série d'entrevues réalisées pour son documentaire de 1968 (on en voit aussi quelques extraits dans le nouveau film). Le réalisateur a par la suite gardé un bon lien avec lui. Ce qu'il retient de Félix avant tout? Son sens de l'humour.

«Il aimait raconter de belles mentes, et on espérait toujours qu'il nous en raconte. C'était un homme chaleureux, authentique, sincère, adorable.

«Et pour l'ensemble des Québécois, il représente une certaine forme de liberté, ajoute le réalisateur de *À hauteur d'homme* et des *Jeux de la XXI^{ème} olympiade*. Il est allé au bout de ses rêves et est toujours resté loyal à ses idées. Il est aussi toujours resté très attaché à son pays.»

La famille heureuse du résultat

Au fil des 40 dernières années, l'idée d'un autre film sur Félix Leclerc a resurgi à l'occasion dans la tête de Jean-Claude Labrecque. Mais ce n'est que récemment que l'occasion s'est réellement présentée. Après l'échec de la série télé de Claude Fournier (diffusée dans la controverse à Radio-Canada en 2005), Jean-Claude Labrecque a senti que le moment était bien choisi, question de nous ramener en mémoire le vrai Félix.

«Un film, il faut trouver le bon moment pour le faire, sauter dans le train quand il passe. Il faut avoir les yeux

et les oreilles constamment ouverts pour saisir ce moment», observe le cinéaste.

Contrairement à la série de Claude Fournier, le nouveau documentaire a été accueilli avec satisfaction par la famille de Félix. Un de ses fils, le caméraman et réalisateur Martin Leclerc, a même collaboré au projet en fournissant à Jean-Claude Labrecque et Pascale Bilodeau plusieurs documents et photos pour alimenter leur recherche. Martin Leclerc signe d'ailleurs un mot d'introduction dans le livret du DVD.

«Ce film sur mon père est un maudit beau cadeau pour les jeunes d'aujourd'hui et pour les générations à venir», écrit-il entre autres.

On ne peut qu'être d'accord avec lui...

• Le film *Félix*, de Jean-Claude Labrecque, a été présenté sur les ondes de Radio-Canada récemment et est disponible en DVD depuis deux semaines.

• Produit par Imavision, le DVD s'accompagne d'un CD de quatre chansons de Félix Leclerc interprétées par de jeunes artistes québécois et tirées de l'album *Hommage à Félix Leclerc : Complot d'enfants* par Vincent Vallières et Marc Déry, *Le tour de l'Île* par Karkwa, *Notre sentier* par Catherine Major et *Douleur* par Fred Pellerin.

Le Golden – Le fruit d'une collaboration en or!

Inséparable duo, Alex McMahon et Jean-Phil Goncalvès font de nouveau la paire avec Le Golden, nouveau projet électro dérivé des sessions Jedi Electro. Ce mercredi soir, préparez-vous à être assailli de grandes envolées rythmiques débordantes de spontanéité.



**PHILIPPE
RENAULT**

renaultp@ruefrontenac.com

En plus de McMahon (claviers, programmation) et de Goncalvès (batterie, programmation), on retrouve au sein du Golden le bassiste JF Lemieux et le claviériste Martin Lizotte. Ensemble, ils vont piger dans des bases de compositions issues des sessions d'improvisation Jedi Electro.

«Ça reste un jam, mais au lieu d'avoir un bandeau sur les yeux et de ne pas savoir où on commence et comment ça finit, on va d'un point A vers un point B», résume Jean-Phi Goncalvès, également membre de Beast.

«On connaît les ingrédients, mais il reste à cuisiner le tout. C'est ça qui est cool. Le monde vient voir des musiciens qui communiquent dans un groove. Ce n'est pas juste un DJ qui lève les bras dans les airs!» lance de son côté Alex McMahon, qui joue entre autres avec Yann Perreau.

Même longueur d'ondes

L'aspect communication n'est certainement pas un problème pour les deux comparses qui ont tout d'abord monté le projet Plaster aux côtés du bassiste François Plante. Ils célèbrent cette année leurs 10 ans d'union musicale. On a l'impression que peu importe où la vie les mènera, leurs chemins se croiseront à nouveau souvent.

«Sans le savoir, nous avons étudié au même cégep en musique, à Drummondville, relate McMahon. Jean-Phi est toutefois plus vieux



Le Golden, projet mené de front par Jean-Phi Goncalvès et Alex McMahon, propose des sessions de musique électro semi-improvisées.

que moi, donc quand j'étais à ma première année, lui il en était à sa dernière. On ne s'est pas vraiment croisés.»

«C'est un ami commun qui nous a introduit pour un jam à Drummondville. On s'est retrouvés sur la même scène sans jamais s'être parlés» poursuit le français d'origine.

Leur première collaboration professionnelle aura lieu quelques mois plus tard, à l'invitation du Québécois. «Je jouais avec les Madcaps et j'ai lâché l'école pour faire une tournée pan-canadienne avec eux, mais on ne voulait pas amener notre drummer. J'ai donc appelé Jean-Phi.»

«Le matin où il m'a appelé, je venais de me dire que c'en était assez, qu'il ne se passait rien ici et que je retournais en France. C'est à ce moment que le téléphone a sonné. On

ne s'est plus lâché par la suite», raconte le batteur.

Il y a évidemment eu Plaster par la suite, ce trio électro qui s'est révélé en 2005 en lançant le remarquable album First Aid Kit, le seul à leur actif. Les principaux intéressés mentionnent à ce sujet que le groupe n'est pas mort. Les musiciens continuent de se rencontrer de temps à autres.

Il y a également eu les Jedi Electro, qui se sont installés dans notre paysage sonore à raison de représentations régulières à la Société des arts technologiques (SAT). Il s'agit de la genèse du Golden.

«Les Jedi étaient un palliatif à un manque de musique électronique et de jam instrumental. Le concept était que tout le monde ramassait ses munitions à partir d'un set list de BPM (tempo) et de tonalités. On arrivait tous sur scène avec nos

idées. Mais à la fin, il y avait juste moi qui se préparait! C'est donc devenu mon projet avec des collaborateurs. Ce n'était plus le laboratoire du début. Notre répertoire s'est clarifié. Et on ne peut pas aller bien loin avec l'univers de Star Wars et de Jedi. Nous sommes donc passés en deuxième vitesse avec Le Golden!» explique McMahon.

Avec le Cirque Eloize

En fait, le tandem est partout, même au cirque! Les deux musiciens signent en effet la musique du spectacle ID, du Cirque Eloize,

qui sera présenté sur les Quais du Vieux-Port de Montréal du 8 au 25 juillet prochains.

«Il s'agit d'une commande dans laquelle nous n'avons pas la même liberté que dans un projet personnel. Mais ces contraintes, elles sont nécessaires. Nous faisons partie d'un tout. Il y a un acrobate qui risque sa vie chaque soir et il a besoin de telle intensité musicale pour obtenir telle intensité physique», évoque Goncalvès.

Et maintenant, qu'est-ce qui attend ces deux musiciens très en demande sur la scène montréalaise?

«Après le cirque, on va prendre un peu de vacances, dit Alex McMahon. On va aussi peut-être travailler sérieusement avec Plaster à l'automne.» Voilà une bonne nouvelle!

Le Golden, mercredi 30 juin à 22h, scène extérieure

C'est officiel : le divorce est prononcé entre le Canadien et Sergei Kostitsyn. Le jeune attaquant biélorusse, qui s'est fait davantage remarquer pour les mauvaises raisons au cours des deux dernières saisons, a été échangé aux Predators de Nashville. La nouvelle a été annoncée par voie de communiqué en début de soirée mardi.



Le Canadien a obtenu en retour les droits du gardien Dan Ellis, dont le contrat est terminé, en plus de l'attaquant Dustin Boyd, un attaquant qui célébrera son 24^e anniversaire de naissance le 16 juillet. Ellis est admissible à l'autonomie



PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

SERGEI ÉCHANGÉ À NASHVILLE

complète, ce qui ne laisse pas beaucoup de temps au Tricolore pour négocier. Si l'équipe parvient à s'entendre avec lui avant midi jeudi, il deviendra l'auxiliaire de Carey Price la saison prochaine.

Tout s'annonçait si bien pourtant

Le départ de Kostitsyn met un terme à un roman-fleuve qui s'était amorcé l'an dernier par la divulgation d'une nouvelle selon laquelle son frère aîné Andrei et lui frayaient avec un individu du monde interlope montréalais.

Au fond, c'est une triste fin à une histoire qui avait pourtant bien commencé. Repêché 200^e en 2005, Sergei a très bien fait à sa première saison dans l'organisation du Canadien.

Après avoir récolté 22 points à ses 22 premiers matchs professionnels

avec les Bulldogs de Hamilton, il était rappelé à Montréal.

Non seulement s'est-il signalé avec une contribution de 27 points en 51 rencontres, mais encore son jeu a stimulé son frangin qui n'arrivait pas à se mettre en marche avec le grand club jusque-là. On aimait aussi sa combativité et son côté frondeur.

C'était il y a deux ans.

Andrei a marqué 26 buts et totalisé 53 points cette saison-là, et tout le monde pensait que le Canadien avait fait la découverte d'un talent caché en Sergei.

Patrick Kane et Sam Gagner, les anciens compagnons de trio de Sergei K. chez les Knights de London, de la Ligue de l'Ontario, étaient allés jusqu'à décrire le cadet Kostitsyn comme le meilleur choix de septième ronde de l'histoire du repêchage de la LNH.

Une chute sans fin

Tout ça semble bien loin aujourd'hui. Dans les heures qui ont suivi la sortie de l'histoire liant les Kostitsyn à Pasquale Mangiola, Sergei a été renvoyé aux Bulldogs. Il a d'abord refusé de s'y rendre, avant de se soumettre le lendemain. Il s'en est suivi une chute sans fin.

Lors du dernier camp d'entraînement, il était assigné de nouveau à la filiale du Canadien et, encore une fois, il a refusé de s'y rendre. La seconde bataille a duré plus longtemps que la première. Il a réclamé une transaction, avant de demander sa libération afin d'aller poursuivre sa carrière dans la Ligue continentale de Russie.

Bob Gainey n'a pas réussi à l'échanger, puis il a refusé d'acquiescer à sa demande.

Kostitsyn est revenu avec le

Canadien en novembre, mais plus rien n'était pareil. Il était à couteaux tirés avec Jacques Martin et avait perdu l'estime de la plupart de ses coéquipiers.

Il n'y avait plus de réconciliation possible.

La semaine dernière enfin, Kostitsyn fustigeait Pierre Gauthier, qui venait de lui accorder une offre de contrat qualificative, et Jacques Martin en déclarant à un quotidien de son pays que les dirigeants se mordraient les doigts d'avoir échangé Jaroslav Halak, tout en ajoutant qu'ils ne savaient pas composer avec les jeunes joueurs de l'organisation, citant Guillaume Latendresse comme exemple.

On ne sait pas ce que l'avenir lui réserve au pays de la musique country, mais pour son bien, il devrait descendre de son cheval.

VILLA L'ESPAÑA

Un but du franc tireur David Villa a permis à l'Espagne de remporter une victoire de 1 à 0 sur le Portugal dans la bataille de la péninsule ibérique, mardi, pour une place en quart-de-finale de la Coupe du monde de soccer.

Villa a marqué le but de la victoire à la 63^e minute quand il a décoché un tir qui a pénétré sous la barre transversale tout juste après avoir vu son premier lancer être bloqué par le gardien Eduardo, qui a brillé tout le long du match.

Champions d'Europe, les Espagnols affronteront maintenant le Paraguay, samedi.

«Nous nous sentions bien, mais il faut rester prudent car les choses peuvent changer rapidement, a mentionné le sélectionneur espagnol, Vicente del Bosque. Nous savons que nous travaillons bien, nous voulons réécrire l'histoire.»

«Nous prenons les choses une étape à la fois, a ajouté Villa. Nous venons de battre un adversaire redoutable. Nous connaissons notre potentiel. Le Paraguay est un autre rival qui ne sera pas commode.»

L'Espagne a amorcé le match en force, dominant en terme de possession dans les premières minutes alors que Fernando Torres et Villa ont forcé Eduardo à se distinguer à trois reprises dans les sept premières minutes.

Ronaldo discret

La première réelle chance du Portugal est survenue à la 20^e minute. Après un beau jeu de l'arrière gauche Fabio Coentrao, la poussée de Tiago a été stoppée par Iker Casillas, qui a bien fait devant le but espagnol.

L'étoile du Portugal, Cristiano Ronaldo, a été plutôt discret jusqu'à ce qu'il passe bien près de marquer sur une manœuvre qui amené à un tir des 40 mètres qui a bien failli surprendre Casillas, le frappant en pleine poitrine.

Le Portugal a presque pris l'avance cinq minutes après le retour de la mi-temps, Almeida tentant de rejoindre Ronaldo devant le filet, mais sa diagonale a été interceptée par Carles Puvol qui, avec son genou, a réussi à faire dévier le ballon quelques centimètres à côté du poteau.

RueFrontenac



David Villa a pris son propre retour pour marquer le seul but du match dans la 63^e minute pour procurer une victoire de l'Espagne sur le Portugal. PHOTO REUTERS

LE PARAGUAY VIENT À BOUT DU JAPON EN BARRAGE

Le Paraguay a eu besoin de tout son petit change pour passer en quarts de finale de la Coupe du monde en disposant du Japon 1 à 0 en tirs de barrage, mardi.

Yuichi Komano a frappé la barre transversale sur le troisième tir des Japonais, puis le substitut Oscar Cardozo s'est amené sur le terrain et a marqué ce qui s'est avéré le but décisif après un match qui s'est terminé 0 à 0. Jusqu'à ce moment, les deux équipes avaient marqué sur leurs deux premiers tirs.

Le Paraguay affrontera le vainqueur du match opposant l'Espagne au Portugal.

Même si les deux équipes ont joué de façon prudente, ce ne sont pas les occasions de marquer qui ont manqué.

«Il est difficile d'expliquer pourquoi nous n'avons pas marqué, a bredouillé le sélectionneur japonais, Takeshi Okada. Nous aurions dû profiter de nos occasions. Je pense que c'est ma responsabilité.»

Le Paraguay a contrôlé le jeu en première demie, mais le Japon a néanmoins eu les meilleures occasions. Le milieu de terrain Daisuke Matsui a intercepté un dégagement mal exécuté d'un défenseur paraguayen, mais son tir des 25 mètres a frappé la barre transversale à la 22^e minute. Keisuke Honda a de son côté décoché un tir qui a tout juste raté le filet 18 minutes plus tard.

L'attaquant paraguayen Lucas Barrios a intercepté une passe transversale à la 20^e minute et a déjoué le seul défenseur qui se trouvait sur son chemin, mais son tir faible a atterri dans les mains du gardien japonais, Eiji Kawashima.

Roque Santa Cruz a bousillé une belle occasion pour le Paraguay, tout juste avant la 30^e minute, quand un coup de pied de coin est atterri tout juste devant lui à six mètres du filet, mais son tir a raté sur la gauche.

Des chances en masse

Le même scénario s'est répété en seconde demie, le Paraguay passant le plus clair du temps avec le ballon.

Le Japon a toutefois eu ses chances, comme à la 54^e minute quand l'arrière gauche Yuto Nagamoto a décoché un tir à bout portant qui a dévié sur un défenseur paraguayen pour se diriger tout droit sur le gardien, Justo Villar.

Yuji Nakazawa a sauvé le Japon deux minutes plus tard quand il a bloqué un tir d'Edgar Benitez pour provoquer un coup de pied de coin.

Le Paraguay a eu les meilleures occasions de marquer dans la première période de prolongation. À la 97^e minute, Claudio Morel a coupé sur la gauche pour passer à Nelson Valdez qui, sur une glissade, a dirigé le ballon directement sur Nakashiwa.

Une minute plus tard, Honda a profité d'un coup franc pour mettre Villar à l'épreuve. À la toute fin de la prolongation, les Japonais y sont allés d'une ultime tentative, mais ont manqué de joueurs à l'attaque pour concrétiser une passe en croisé qui est passée devant le filet alors qu'aucun défenseur paraguayen n'était dans les parages.

RueFrontenac



LE TOIT DU STADE : une source inépuisable d'anecdotes

Une chronique de SERGE TOUCHETTE | touchettes@ruefrontenac.com



On n'a toujours pas trouvé le chapeau qui conviendrait le mieux au Stade olympique.

PHOTO D'ARCHIVES
PASCAL RATTHÉ



En parcourant le site de Rue Frontenac, lundi, j'ai appris que la Régie des installations olympiques avait lancé un avis visant à remplacer le toit du Stade olympique par une toiture fixe. Souhaitons-leur bonne chance.

Le Stade olympique, au fil des ans, a subi plusieurs «lifting», mais on n'a toujours pas trouvé le chapeau, qui lui conviendrait le mieux. Le prochain, qui sait, sera peut-être le bon.

Le toit du Stade, on s'entend, se veut une source inépuisable d'anecdotes. Chaque fois que j'ai mis les pieds au Stade entre 1977 et 2004, je me suis demandé s'il allait tenir le coup pendant encore longtemps. Il suffisait de l'observer pour avoir des idées un peu tordues.

Lorsqu'un orage sévissait, par exemple, la toile faisait parfois des vagues. Il y a des joueurs de balle sur le terrain qui, visiblement, s'inquiétaient. Ils avaient un œil sur la balle, l'autre sur le toit. On pouvait difficilement les blâmer.

Je me souviens aussi de la fois où

les Expos, pour la première fois, avaient soulevé la toile combien gigantesque pour y présenter un match à ciel ouvert. La foule avait applaudi bien fort. Peu de temps après, il s'était mis à venter et à pleuvoir. Malheur! Le mécanisme de fermeture s'était soudainement enrayé. Première constatation: pas moyen de remettre la toile dans son nid par mauvais temps sans courir le risque de la déchirer. Ce n'était que le début d'une longue série de mésaventures aussi rocambolesques les unes que les autres.

Comme un condom

À une autre occasion, le gros Dave Parker, des Reds de Cincinnati, qui n'a jamais fait dans la subtilité, avait émis un commentaire peu flatteur à la vue de la toile. «On dirait un condom géant!», avait-il lancé. Pas très gentil, en effet.

À une autre occasion, les Expos jouaient un match contre les Mets devant la télé américaine. Un violent orage avait éclaté. Puis, la toile, à certains endroits, pissait l'eau. Plusieurs spectateurs avaient dû quitter leur siège en catastrophe. Le match avait même été interrompu

pendant plusieurs minutes.

Je revois encore Pierre Vidal, du département des relations publiques des Expos, affronter les questions des médias américains, combien étonnés à la vue de ces multiples fuites.

Ce soir-là, Claude Brochu, président de l'équipe, était absent. Il combattait donc à ce pauvre Vidal de faire face à la musique. «Quand le capitaine n'est pas là, que je lui avais chuchoté à l'oreille, le bateau coule...»

De beaux souvenirs

Et le bateau coulait à souhait pendant que Vidal tentait de rassurer un peu tout le monde. Un peu plus et il distribuait des gilets de sauvetage. Ce soir-là, comme bien d'autres soirs d'ailleurs, le toit du Stade a fait jaser pour les mauvaises raisons.

Quand je pense au Stade olympique, je pense souvent à de bien belles choses. Aux Jeux olympiques de 1976 et aux exploits des Rogers, Carter, Dawson, Raines et autres, mais aussi à ce toit maudit, qui s'est amusé à nous narguer pendant tant d'années.

Est-ce que la RIO a finalement dé-

niché le chapeau idéal? Faudra voir, car ceux qui ont conçu le Stade, vraisemblablement, avaient la tête bien grosse.

«Attaboy!»

Avez-vous regardé le match entre le Brésil et le Chili, lundi? Je vous l'accorde: cette Coupe du monde, jusqu'à ce jour, nous fait rarement grimper dans les rideaux. La défense, bien souvent, occupe toute la place. Zéro à zéro, c'est bien beau, mais un petit but de temps en temps, ça revigore son homme. Lundi, le Brésil a déployé toute sa magie pour l'emporter 3 à 0 et atteindre la ronde quart-de-finale.

Kaka n'est peut-être pas au sommet de sa forme mais, quand il est dans le coup, l'attaque brésilienne est nettement plus inspirée, mieux structurée aussi. Je vous rappelle que j'ai choisi le Brésil pour gagner. À cause de sa vitesse d'exécution et de sa maîtrise du ballon. Et aussi parce que le Brésil, c'est le Brésil. Les Brésiliens affronteront donc les Pays-Bas, vendredi. J'ai déjà hâte...

N'essayez pas de me téléphoner pendant le match. Je ne répondrai pas.